

# Compte Rendu du Comité de Village de Taussat les Bains

## Du 19 février 2025, salle de quartier de Taussat

La séance est ouverte à 14h.

Présents : M. Lacombe, M. Glaentzlin, Mme Bavoizat, Mme Defourne, Mme Garaud, M. Geoffroy, Mme Georgelin, Mme Huneau, M. Mercadier, M. Riquier.

Excusés : M. Aurientis, M. Ballongue, M. Fraîche, M. Redon.

Absents : M. Polo.

Invités : M. Cammas, M. Manet Directeur des services techniques, M. Durou Directeur du pôle sécurité, citoyenneté, culture et vie locale.

### Ordre du jour :

- 01 : Bilan 2024.
- 02 : Courriers et mails des habitants
- 03 : liste des sujets à aborder

#### 01 - Bilan 2024 :

**Réalisée** : La réfection des toilettes, par le SMPBA, ainsi que la dalle en ciment entre les toilettes et la route afin de recevoir les futurs containers.

**Non réalisé** : Allée Dominique/Bd Charles de Gaulle/D3/Village des Lavandières : **Aménagement** d'un îlot central pour réduire la vitesse et permettre la traversée de la RD3 en sécurité : réalisation rendue impossible par manque de largeur de la voie.

**En cours** : Proposition de remettre des bancs au port de Fontaine-Vieille : installation de deux bancs au niveau du restaurant le « F des Fontaines », programmée dans le prochain plan d'implantation de mobilier urbain. Il convient de vérifier la limite entre la Commune et le domaine maritime.

**En cours** : Désensabler l'allée Marguerite programmé sur 2025.

**En cours** : Demande d'installation de rampes : une à la descente bétonnée proche de la Maison-Fraîche, une à l'allée Toulouse Lautrec ainsi qu'une autre à l'allée Marguerite ; une étude de faisabilité technique et d'adaptation du mobilier sera engagée.

**Non réalisé** : Demande de panneau d'interdiction du stationnement de camping-car au bout de l'allée Toulouse Lautrec. Avant d'implanter un panneau, il est proposé que la PM soit missionnée pour passer plus régulièrement afin de faire respecter l'arrêté municipal n° 203-2022 du 31 mai 2022 en vigueur qui a été transmis au comité.

**En cours** : Changement de panneau : Demande de **remplacer** le panneau « rue du lavoir » par « allée du lavoir » pour assurer une continuité depuis l'allée existante jusqu'au boulevard de la Plage et permettre ainsi un meilleur repérage par les institutions. Demande validée.

**En cours** : Remplacement du panneau existant (Office de Tourisme et sentier de randonnée) par un panneau en bois plus en harmonie avec l'environnement. Adresser une demande à la COBAN et savoir si le choix de ce type de panneau relève d'une volonté d'uniformité signalétique globale.

**Non réalisé** : Nettoyage du terrain à proximité de la gare de Taussat : En attente d'un aménagement incluant la rénovation de la gare sans date de programmation.

**Réalisé** : Aménagement de la place de la crèche : préservation de l'espace vert en le sécurisant avec des barrières, tout en laissant du stationnement à disposition des riverains.

**En cours :** Prise en compte de l'état déplorable de la voirie de l'impasse du château d'eau : recherche de la meilleure solution et efficacité possible. Il ne s'agit pas que de faire du «rustinage »qui serait éphémère et pourrait provoquer d'autres fondrières à côté. Une réfection de la voirie à l'identique serait souhaitable.

**En cours :** Remplacement de la barrière en ciment détériorée place du château d'eau : La demande de la remplacer par du bois est acceptée ( les pièces de bois démontées de la place de Courcy pourraient être réinstallées à cet endroit).

**En cours :** Compte tenu de son état de fragilité due aux tempêtes : il est à nouveau proposé l'aménagement du sentier du littoral existant le plus naturel possible, avec un faible impact sur le milieu : une sorte de « voie verte » qui permettrait de circuler à pied, à vélo, en fauteuil roulant, avec poussette,...en toute sécurité. Sans précipitation, il s'agirait d'abord d'étudier la faisabilité de ce projet. Le SIBA doit apporter de la terre pour combler le fossé à l'arrière du perré. Il faudrait semer du chiendent maritime pour fixer cette terre.

**En cours :** sortie de l'axe/allée des Sallois/allée Robinville : Une demande de miroirs est faite pour sécuriser les sorties des deux allées. La demande est validée.

**Réalisée :** Plantation d'un sapin Douglas sur la place de Courcy.

**Réalisé :** Réensablement devant les perrés : Suite aux différentes tempêtes, le sable qui maintenait les bases des perrés s'est déporté vers Cassy. Peut-on réensabler le secteur dévasté ? Le SIBA, a effectué l'opération en juin 2024 mais celle-ci demande à être renouvelée.

**En cours :** Horaire d'éclairage du Vieux Port :

Une demande est faite de décaler l'éclairage du Vieux Port jusqu'à 1 heure du matin en période estivale (au lieu de 11H).

Cette demande d'extension de durée sera relayée auprès du Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde ( SDEEG) qui gère l'éclairage public tout en prêtant attention aux contraintes de la Réserve Internationale du Ciel Etoilé (RICE). La place de Courcy est équipée d'un potentiomètre ce qui permet de réguler les horaires lors des manifestations.

Quel serait le coût d'un potentiomètre pour le port ? prévoir environ 500€ l'unité, avec en plus le raccordement entre les candélabres (tranchée et câblage). Il s'agirait d'installer des candélabres avec variation d'intensité en soirée, mais à quel prix ?

**En cours :** Aménagement de la rue célerier, de la rue de la Poste et de l'allée du bassin au centre de Taussat : Les travaux ont débuté avec l'intervention de la COBAN, le 12 novembre afin de refaire tous les raccordements de compteurs ; puis la COLAS est intervenue le 7 janvier pour la réfection de la route. La première phase a pris plusieurs jours de retard suite à la demande du SIBA d'intégrer une zone de drainage pour capter les eaux de ruissellement de la place de la Chapelle. Elle a ensuite adapté son diagnostic en ce qui concerne les canalisations d'eaux usées, d'où les travaux supplémentaires nécessaires devant le restaurant et au carrefour de la rue de la poste et de l'avenue Célérier. Ensuite, est survenue une fuite de gaz sans gravité qui a été maîtrisée le 13/02, la profondeur d'enfouissement de l'ancienne canalisation de gaz n'ayant pas été respectée. Ces retards ne doivent pas trop impacter la durée globale de chantier dont l'achèvement était prévu aux alentours du 10 mars. L'allée du Bassin sera reprise en bicouche. Une réunion de concertation avec les commerçants et les riverains de la rue est prévue le jeudi 27 février afin d'ajuster les futurs prémarquages des divers stationnements.

## **02 : Courriers et mails des habitants**

1/- **Ferme de Taussat** : questions concernant les travaux réalisés.

**R** : Un contrôle de la police de l'urbanisme a été réalisé au début des travaux(août 2023), sans avoir relevé d'infraction ni preuve formelle prouvant une démolition totale de l'ancien bâtiment qui

aurait nécessité le dépôt d'un PC. Plus récemment, le comité a reçu un courrier anonyme avec des photos indiquant le contraire, qui a été transmis à la mairie. L'auteur de ce courrier peut s'adresser au service urbanisme, s'il (ou elle) le souhaite, afin d'aboutir à une régularisation de ce dossier.

## **2/-Allée des sallois jusqu'à la plage**

**Q** : La réfection de l'allée des Sallois est indispensable compte tenu de son état de délabrement (Énormes flaques d'eau lors de pluies abondantes, dommages causés par le passage de camions ...)

**R** : Votre demande a été étudiée par les techniciens et afin de débloquent la situation, la COLAS a été contactée pour la mise en place d'un avaloir en zone basse de la rue avec une canalisation centrale d'eaux pluviales jusqu'à la noue. L'enrobé sera refait sur cette partie, le tout est budgétisé sur 2025, à hauteur estimée d'environ 120000 euros.

**Q** : L'achèvement du remblai le long du littoral à l'aplomb du terrain maritime (Résidence du Vieux Port - plan ci-joint)

**R** : Le SIBA, a effectué l'opération en juin 2024 mais celle-ci demande à être renouvelée.

**Q** : La réinstallation des bancs (supprimés lors de travaux)

**R** : La réinstallation sera programmée dans le prochain plan d'implantation de mobilier urbain.

**Toutes les remarques et questions concernant la rue Guy Célérier** seront abordées lors du RDV du 27/02.

## **03 : liste des sujets à aborder**

- Continuer et finir la sécurisation du bd de la plage, marquage des stationnements en décalé. ( un groupe de travail sera constitué en mars pour un marquage en avant saison)
- Erosion de la berle à Robinville ( prévoir rapidement une réunion avec les riverains concernés)
- Plantation d' arbres place des cabines.
- Lutte contre les moustiques : l'ARS ne lance une opération de démoustication ( moustique tigre) qu'en cas de dingue avéré.
- L'œuvre de la sculptrice Nelly Chicheportiche de Taussat qui a été exposée à la cabane des Arts mérite d'être mise en avant, par d'autres biais.
- Un projet de piste cyclable serait envisagé depuis Mouchon pour rejoindre la piste cyclable parallèle à la RD3. Le plan vélo prévoit le raccordement à la vélodyssée. Des précisions sont attendues.

**Petit rappel : à Lanton ,la piste cyclable n'est pas prioritaire par rapport à la route c'est aux vélos de s'arrêter à chaque intersection.**

- Place de Courcy : demande de plantations d'arbres (ombrage)
- Compléter les jeux pour enfants et les sécuriser.
- Raquette du vieux port : protéger les bancs de la circulation des voitures. Les tamaris de cette raquette sont malmenés ; il convient les protéger et en replanter.
- Mieux indiquer les zones de rencontre.
- Nouvelle borne électrique pour véhicules sur Taussat (faire la demande auprès de la COBAN)
- Revoir le plan de circulation des camions, avec tonnage.
- Bac à marée à la descente du vieux port.(achat par la mairie)
- Place du château d'eau, vérifier la santé des pins parasols. Les chênes ont besoin d'un élagage.
- Améliorer la stabilisation des stationnements le long de la place de Courcy.

### **Questions diverses :**

- Connaissez-vous des maisons de style « Art déco » à TausSAT ? Il s'agit de renseigner des auteurs qui effectuent des recherches sur le bâti du Bassin d'Arcachon à cette époque pour la publication d'un prochain livre. [comitedevillagetaussat@ville-lanton.fr](mailto:comitedevillagetaussat@ville-lanton.fr)
- Proposition de mise en place d'un recensement des villas Arcachonnaises pour éviter leur démolition et ainsi protéger le patrimoine (cf PLU et Charte paysagère).
- Une question se pose concernant le maintien au sein du comité de village d'un membre qui est entré en politique dans le cadre des prochaines échéances électorales, contredisant ainsi les termes de la charte du comité qui sont rappelés : « la charte des comités de village qui précise que les comités agissent en respectant une totale neutralité politique religieuse et philosophique. »

### **Informations :**

- Un tournage de TF1 est prévu entre le 4 et le 8 mars ; il a été mis à disposition un espace de stockage de 10x80m au niveau du port de Fontaine Vieille.
- Tout groupe qui voudrait se produire lors de la fête de la musique le 21 juin devra contacter Fabienne au service communication de la Mairie avant le 20 mars.
- L'association des commerçants PACT se mobilise :  
Entre le 26 février et le 02 mars chaque commerçant vous proposeront de remplir un bulletin de participation pour élire «**la Meilleure grand-mère de TausSAT**» avec tirage au sort dimanche 02 mars.

### **En pièces jointes :**

- un document sur la biodiversité réalisé par le SIBA

Fin de séance : 16h30.